



UNIVERSITÉ DE NANTES
UFR Lettres et Langues – Département de Philosophie

UED 47 : Esthétique musicale 2019-2020 – P. LANG
L2, semestre 4

Syllabus

Présentation générale

Ce cours vise à introduire à l'esthétique de la musique par la lecture suivie de *L'esthétique de la musique*, ouvrage publié par le musicologue allemand Carl Dahlhaus en 1967 et en traduction française en 2015. L'ouvrage est disponible dans le commerce au prix public de 14,00 €. Ses chapitres, protégés par un mot de passe qui sera communiqué en séance, sont téléchargeables en ligne au format PDF sur le site iFAC (<http://ifac.univ-nantes.fr/Esthetique-musicale-236>). Il est conseillé d'avoir lu l'ouvrage entier une première fois avant le début du semestre.

Lecture obligatoire

— Dahlhaus, C., *L'esthétique de la musique* (1967), trad. fr. sous la dir. de J. Labia, Paris, Vrin, 2015.

Lectures complémentaires (liste non exhaustive)

— Accaoui, C. (dir.), *Éléments d'esthétique musicale*, Arles, Actes Sud, 2011.

— Adorno, T. W., *Philosophie de la nouvelle musique* (1948), trad. fr. H. Hildenbrand et A. Lindenberg, Paris, Gallimard, 1979.

— Dahlhaus, C., *L'idée de musique absolue* (1978), trad. fr. M. Kaltenecker, Genève, Contrechamps, 1997.

— Hanslick, E., *Du beau musical* (1854), trad. fr. Ch. Bannelier et G. Pucher, Paris, Christian Bourgeois, 1986.

— Hegel, G. W. F., *Cours d'esthétique* (1842), trad. fr. J.-P. Lefebvre et V. von Schenk, Paris, Aubier, 3 vol., 1995, 1996, 1997 (notamment vol. 3, chapitre sur la musique).

— Kant, I., *Critique de la faculté de juger* (1790), trad. fr. A. Philonenko, Paris, Vrin, 1968 (nombreuses rééditions), notamment les paragraphes 48, 51-54.

— Nietzsche, F., *Nietzsche contre Wagner* (1888), trad. fr. J.-C. Hémerly, Paris, Gallimard (« Folio »), 1974.

— Schopenhauer, A., *Le monde comme volonté et représentation* (1819/1844), trad. C. Sommer, M. Dautrey, V. Stanek, Paris, Gallimard (« Folio »), 2009, 2 vol. ; notamment tome I, § 52, et tome II, chap. 39.

— Wackenroder, W. H., *Épanchements d'un moine suivi de Fantaisies sur l'art* (1797/1799), trad. fr. Ch. Le Blanc et O. Schefer, Paris, José Corti, 2009.

Organisation des séances

Calendrier prévisionnel

Le semestre compte 11 séances de 2 h, le lundi de 13h30 à 15h30, salle C909. Chaque séance est consacrée à l'étude d'un chapitre (exceptionnellement de deux chapitres, ou d'une partie de chapitre) de la lecture obligatoire. (Le chapitre 13 ne sera pas étudié cette année.)

20/01/20 – Chapitre 1 : « Présupposés historiques » (exposé par l'enseignant)

27/01/20 – Chapitre 2 : « La musique en tant que texte et la musique en tant qu'œuvre »

03/02/20 – Chapitre 3 : « Transformations de l'esthétique du sentiment »

10/02/20 – Chapitre 4 : « Émancipation de la musique instrumentale »

17/02/20 – Chapitre 5 : « Jugement artistique et jugement de goût »

02/03/20 – Chapitre 6 : « Génie, enthousiasme, technique » *et* chapitre 7 : « Affect et idée »

09/03/20 – Chapitre 8 : « Dialectique de l'«intériorité sonore» » *et* chapitre 11 : « Tradition et réforme dans l'opéra »

16/03/20 – Chapitre 9 : « La querelle du formalisme » *et* chapitre 12 : « Esthétique et histoire »

23/03/20 – Chapitre 10 : « La musique à programme »

30/03/20 – Chapitre 14 : « Critères » (première moitié, p. 169-181)

06/04/20 – Chapitre 14 : « Critères » (seconde moitié, p. 181-194)

N.B. – Aucune séance n'aura lieu le 27 avril 2020.

Déroulement des séances

Chaque séance d'étude de la lecture obligatoire est composée :

1. d'un **exposé** sur le chapitre au programme par un binôme volontaire (environ 25 min.) ;
2. d'un **échange** sous forme de questions et de réponses ; chaque étudiant est censé avoir lu le chapitre et avoir préparé une question à adresser au binôme (environ 25 min.) ;
3. d'une **reprise** et d'une **synthèse** par l'enseignant (environ 60 min.).

Forme des exposés

Chaque exposé dure environ 25 min. Il comporte trois parties :

1. le **plan** du (ou des) chapitre(s) au programme ;
2. un **résumé** du (ou des) chapitre(s) ; l'effort de **synthèse** est ici décisif : dégagez les thèses et arguments essentiels et montrez comment ils s'agencent ; laissez de côté les détails anecdotiques.
3. si possible, l'**approfondissement** et/ou la **discussion** d'un passage choisi (cette partie requiert des recherches supplémentaires, p. ex. dans les « lectures complémentaires »).

Un tel exposé ne peut être réussi que s'il s'appuie sur une lecture *répétée* et *active* du chapitre concerné et sur une véritable *assimilation du ou des problème(s)* qu'il expose.

Évaluation

Examen terminal écrit sur table (3h)

Aucun document n'est autorisé. Vous rédigerez une dissertation sur une question problématisée par un ou plusieurs chapitres de la lecture obligatoire.

Vous ne devez pas :

- vous contenter de « réciter » des connaissances sans expliciter leurs rapports avec la question posée ; celle-ci n'est pas une « question de cours » ;
- traiter la question posée sans mobiliser les connaissances techniques en esthétique musicale que l'enseignement et vos lectures du semestre vous auront apportées.

Comptabilisation des exposés

Pour les binômes d'étudiants volontaires, la note de l'examen sera une moyenne des notes de leur exposé et de leur copie, si la note de l'exposé est supérieure à celle de la copie. Dans le cas contraire, la note de l'exposé ne sera pas prise en compte.

Contact

Vous pouvez me contacter à l'adresse suivante : [Patrick.Lang\[at\]univ-nantes.fr](mailto:Patrick.Lang@univ-nantes.fr)

En général, je ne réponds ni pendant le week-end, ni pendant les congés universitaires.

En cas de problème difficile à régler par courriel, vous me trouverez à mon bureau C117 tous les mercredis de 14h à 15h (permanence pour l'accueil des étudiants).

Avertissement concernant le plagiat

Veuillez prendre connaissance de la politique de l'université de Nantes concernant le plagiat à la page suivante : www.univ-nantes.fr/69054405/0/fiche___pagelibre/.